

Avis de constitution

SOCIETE « DIVINE KARITE » en abrégé « DIKA »

Siège ABIDJAN TREICHVILLE AVENUE 05 ; RUE 19
SECTION : CW, PARCELLE : 182, LOT : 173, ILOT : 00 ; 10
BP 2416 Abidjan 10, Lot 173, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/07/2025 , et enregistrés au CEPICI le 04/07/ 2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIVINE KARITE » en abrégé «
DIKA »

Objet : Collecte, Achat, Vente et Exportation de produits agricoles (Karité- Cajou- Hévéa-Palmier à Huile - Mangue etc...)

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opération commerciale, industrielle, financière, mobilière et immobilière, se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, ou

Susceptible d'en faciliter le développement, la réalisation et/ou l'extension et toutes activités connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN TREICHVILLE AVENUE 05 ; RUE 19
SECTION : CW, PARCELLE : 182, LOT : 173, ILOT : 00 ; 10

BP 2416 Abidjan 10, Lot 173, Ilot 00

Dirigeant(s) M BAMBA NOTALI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08113 du 12/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48951/GTCA/RC/2025 du 12/08/2025

